

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia, P.O. Box: 3243 Tel.: (251-11) 551 7700 Fax: (251-11) 5519 321
Email: situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE

558ème REUNION

ADDIS ABEBA, ETHIOPIE

19 NOVEMBRE 2015

PSC/PR/1.(DLVIII)

COMMUNIQUE DE PRESSE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil de Paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), à sa 558ème réunion tenue le 19 Novembre 2015, a tenu une session publique, consacrée au thème: «L'impact d'El Nino sur la paix, la sécurité et la stabilité en Afrique et les conséquences humanitaires ». La séance publique a été organisée en application des recommandations de la Retraite du CPS d'Abuja avec les Communautés économiques régionales et les Mécanismes régionaux pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits, tenue du 14 au 16 Septembre 2014, recommandant que le Système continental d'alerte rapide devrait élargir son champ d'action pour inclure les menaces non traditionnelles et non militaires à la paix, la sécurité et la stabilité continentale.

Le Conseil se félicite de la présentation faite par la Commissaire de l'UA aux Affaires politiques, le Dr Aisha Larada Abdullahi et par le Secrétaire général adjoint des Nations Unies en charge des affaires humanitaires et Coordinatrice adjointe des secours d'urgence, Mme Kyung-wha Kung. Le Conseil a également pris note des déclarations faites par les représentants des Etats membres de l'UA et celles des membres du Conseil de sécurité des Nations unies, de l'Union européenne, des partenaires bilatéraux et multilatéraux et des organisations d'aide humanitaire, ainsi que des organisations de la société civile.

Le Conseil reconnaît le lien inextricable entre la paix et la sécurité, le développement et le changement climatique. Le Conseil a en outre reconnu que l'El Nino est une des principales menaces récurrentes non militaires au développement durable, à la paix, la sécurité et la stabilité du continent africain.

Le Conseil a noté avec une profonde préoccupation la crise de la sécurité alimentaire imminente et d'autres conséquences humanitaires ainsi que les implications sécuritaires d'El Nino, en particulier, dans les pays d'Afrique australe les plus touchés, à savoir le Botswana, le Lesotho, Madagascar, le Malawi, le Mozambique, l'Afrique du Sud et le Zimbabwe, ainsi que les pays de la Corne de l'Afrique, comme Djibouti, l'Ethiopie, la Somalie et le Soudan et les pays du Sahel. À cet égard, le Conseil a souligné la nécessité d'assurer le suivi de la sécurité alimentaire des ménages et les conditions du marché afin d'assurer une réponse humanitaire efficace. En outre, et tirant les leçons de la lutte récente contre la maladie à virus Ebola dans certaines parties de l'Afrique de l'Ouest, le Conseil a lancé un appel aux États membres, qui sont en mesure de le faire, ainsi qu'aux organisations d'aide humanitaire, au secteur privé africain et au reste de la communauté internationale, à renforcer leur soutien à ces pays dans leurs efforts pour atténuer les effets d'El Nino.

Le Conseil a exprimé sa profonde préoccupation quant à l'impact négatif de l'El Nino sur les économies fragiles des pays affectés, en particulier leur capacité réduite pour la reprise économique, ainsi que pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement. Dans le même contexte, le Conseil a également exprimé sa préoccupation quant à l'impact de l'El Nino sur les perspectives de croissance économique pour l'Afrique dans son ensemble.

Le Conseil a également noté avec une profonde préoccupation la crise humanitaire qui prévaut dans la région du Sahel qui a causé d'énormes souffrances, en particulier pour les réfugiés sahraouis vivant près de la ville de Tindouf, dans le sud-ouest de l'Algérie. À cet égard, le Conseil a également lancé un appel à tous les États membres, en mesure de le faire, ainsi qu'aux agences d'aide humanitaire et au reste de la communauté internationale, à fournir une assistance aux réfugiés sahraouis et à toutes les autres communautés affectées dans l'ensemble de la région du Sahel.

Le Conseil a souligné l'importance d'investissements accrus dans le renforcement des capacités d'atténuation des risques liés aux catastrophes et la résilience des communautés, des pays et des régions les plus touchés afin de minimiser leur vulnérabilité dans le futur face aux urgences humanitaires similaires.

Le Conseil a également souligné la nécessité urgente de mobiliser les ressources financières nécessaires afin d'empêcher une plus grande détérioration de la situation dans les pays les plus affectés par El Nino.

Le Conseil a souligné la nécessité pour l'UA et la communauté internationale de coordonner leurs efforts en vue de mieux réagir à la crise humanitaire provoquée par El Nino et de prendre les mesures nécessaires pour assurer une préparation efficace afin de réduire les risques de catastrophe et renforcer la capacité de résilience face à l'éventualité de la survenance de La Nina.

Le Conseil a exprimé sa gratitude à toutes les agences d'aide humanitaire, ainsi qu'aux partenaires bilatéraux et multilatéraux qui apportent déjà un soutien aux efforts de redressement et d'atténuation aux pays les plus affectés.

Le Conseil attend avec intérêt l'organisation réussie de la Conférence 2015 des Nations unies sur les changements climatiques, à Paris, France, du 30 Novembre au 11 Décembre 2015 et, en particulier, un accord universel fort et juridiquement contraignant sur le changement climatique.

Le Conseil a convenu de rester activement saisi de la question.